Salon de L'ANALYSE TECHNIQUE ET du TRADING - Duels de Trading

– NewCap Event –
3, quai de Grenelle - 75015 Paris

➢ **Vendredi 12 mars 2027**
Ouverture au public de 9h00 à 20h00

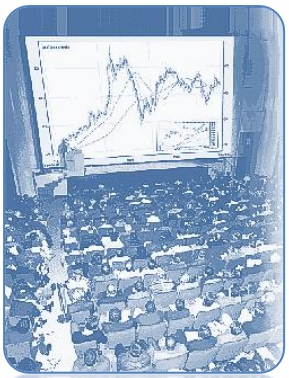

28ème Edition annuelle (depuis mars 2000)

DOSSIER D'INSCRIPTION

Vendredi 12 mars 2027

NEWCAP EVENT CENTER

- 5% si règlement total avant le 30 nov. 2026
+ 20% si règlement après le 12 fév. 2027

Avec le soutien de l'ensemble de nos partenaires Médias

ECORESEAU BUSINESS · afate · LE FIGARO · Broker-Forex.fr · Le nouvel Economiste · Capital · TRADINGVIEW · Momentum La Bourse par l'analyse technique · Technical Analysis of Stocks & Commodities · ADVFN · Investing.com · t2w

Organisation :
Agence IAT - 54, rue Santos-Dumont - 75015 PARIS
TEL : 01 40 56 09 24 -ou- 01 43 36 53 26
E-mail : andre.malpel@salonat.com

TARIFS STAND (Nu, Package ou Espace réduit)

> Attention Tarif : +20% après le 12 fév.

- ***50% à la réservation + Solde (50%) 1 mois avant le salon (= avant 12 février)***
- ***Réduction : - 5% pour règlement total avant le 30 novembre 2026***
- ***Supplément : + 20% sur toutes nos produits et service = si règlement après le 12 février 2027***

1 FORMULE > STAND *NU (à aménager)* : *Bulletin en page 3*

> Stand 9m² en 3x3 = 9.045 €HT (soit : 1.005€ ht par m²)

Exemple Stand nu 9m² (3x3)
***image non-contractuelle**

> Inclus dans ce prix (formule Stand nu) : Emplacement seul ou avec cloisons blanches et moquette **bleue** (couleurs du salon AT), 3 Spots d'éclairage, Enseigne double face portant le nom de votre société et le n° de votre stand.

> Egalement inclus dans ce prix (formule Stand nu) : Inscription de votre société dans le guide visiteur et sur le site Internet du salon + 300 invitations + vos badges exposants (1 badge pour 1.5m² réservé) + nettoyage quotidien du stand.

> Ne sont pas inclus (formule Stand nu) : Ni votre mobilier, ni votre matériel informatique/ vidéo, ni les installations Internet, ni branchements Électriques (à commander en sus avec les bons de réservation dans le Dossier Technique), ni votre assurance Responsabilité Civile et sinistre (vol, incendie...) qui vous incombe entièrement **quel que soit la formule de stand choisie**.

2 FORMULE > STAND *PACKAGE TOUT INCLUS* : *Bulletin en page 4*

>Stand 6m² en 3x2 + Conférence Incluse + Débat + Mobilier + Electricité + Internet = 9.315 €HT

> La formule "Package" reprend **toutes les prestations du stand "Nu" en 6m²** (ci-dessus) **avec en plus** : **du Mobilier => 1 comptoir + 2 tabourets hauts + 1 table + 3 chaises, + l'Electricité : 2kW + l'Accès Internet : 1mbps mini. + 1 heure de Conférence (salle 4 : 50 places) + Participation offerte au Débat "*Stratégies Globales annuelles*"**
(Attention : le Bonus Débat est offert, uniquement si retour bulletin Stand signé avant le 15 janvier).

Exemple Stand nu en 6m² (3x2)
***image non-contractuelle**

+

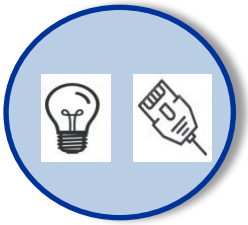

Electricité - ET - Internet

+

Mobilier

1 heure de Conférence
+ Participation offerte au Débat stratégies Globales

3 FORMULE > STAND *ESPACE MINI - POINT INFO* :

> Superficie de 1.5m² à 3m² (et options) = de 2.391 €HT à 4.300 €HT

*Schéma non-contractuel

- **Espace "*POINT INFO*" superficie totale de : 1.50m² (dim. = 1.50m x 1.00m) = 2.391 €HT**
  Cloisons blanches + 1 spot + Moquette bleue + 1 mange debout
  + 1 tabouret haut + Electricité 1Kw + Accès Internet 1 Mbps minimum
  (Attention Tarif : +20% sur toutes nos offres après le 12 février)

*Schéma non-contractuel

- **Espace "*MINI*" superficie totale de : 3.00m² (dim. = 1.50m x 2.00m de façade) = 4.300 €HT**
  Cloisons blanches + 2 spots + Moquette bleue + table rectangulaire + 2 chaises
  + Electricité 1Kw + Accès Internet 1 Mbps minimum
- **> Option par m² supplémentaire = x 1.005€ ht/m²** (Attention Tarif : +20% après le 12 février)

BULLETIN D'INSCRIPTION STAND NU
28ème Salon de l'Analyse Technique -ET- du TRADING

Vendredi 12 mars 2027 – NewCap Event
3, quai de Grenelle - 75015 Paris
> Attention Tarif : +20% après le 12 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité …)

LA SOCIETE : ……
ADRESSE : ……
TELEPHONE : ……
NOM DU RESPONSABLE : ……
E-MAIL : ……

N° Stand souhaité (voir plan site web)	**Surface totale En m²**	**Prix du m² > 1.005€ HT** +20% après le 12 fév.	**TOTAL HT €**	**TOTAL TTC €** (TVA 20%)
N° _____	_____ m²	x **1.005€ ht/m²**	**€ ht**	**€ ttc**
➢ **Bonus 2ème Débat Offert (sous condit.)** **1** – Si Superficie louée supérieure à +9m² **2** – Si Bulletin signé avant le 30 nov.		" … *sujet 2ème débat : à définir* …"		
Total à régler sans remise		Option à cocher si choisie ☐	**€ ht**	**€ ttc**
Remise possible : - 5% => **Si Règlement total avant 30 novembre**			- € ht	- € ttc
Total à régler avec remise		Option à cocher si choisie ☐	**€ ht**	**€ ttc**

CONDITIONS GENERALES

A) Le présent bulletin d'inscription renvoyé et signé, constitue un bon de commande, et engage l'exposant de manière ferme et définitive à participer au Salon, selon la superficie ou le produit pour lequel il s'est engagé.

B) Pour valider l'inscription, ce bulletin doit ensuite être suivi d'un règlement minimum égal à 50% de la facture TTC de l'exposant. En cas de désistement de sa part notifié expressément par lettre recommandée et au plus tard deux mois avant la manifestation, l'exposant s'engage à dédommager les organisateurs en leur versant 60% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de deux mois, la société exposante est tenue de verser 80% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de 15 jours, la société exposante est tenue de verser 100% du montant T.T.C. de sa facture.

C) Si l'organisateur souhaite mettre fin au contrat et / ou annuler la manifestation, il peut le faire en donnant un préavis écrit de 14 jours à l'exposant. Lors de cette résiliation, toute partie de la contrepartie déjà payée par l'Exposant lui sera remboursée dans les 3 jours ouvrables. En cas de Force Majeure, l'organisateur peut au choix : Rembourser les montants déjà réglés ou Reporter l'évènement.

D) Sauf accord spécifique et remise, le solde de toutes les factures doit être impérativement réglé 1 mois avant le début du salon, faute de quoi les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation, sans avoir à vous restituer les arrhes versées.

E) Les stands ou produits souscrits sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement ou produit avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 2.000 euros ht pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservée le stand en son nom et place.

F) L'exposant est autorisé à utiliser toutes les publications des médias et / ou tout autre matériel, y compris les images de l'événement concernant sa propre société ou ses propres activités sur le salon, via tout moyen de communication, y compris son site Web et ses plates-formes sociales, sans l'accord de l'organisateur et sans frais supplémentaires, à la condition toutefois de bien préciser à chaque fois le copyright sur 2 ans minimum de l'agence IAT, le nom, le lieu et la date de l'évènement d'où sont tirés ces matériels.

G) Dès réception du bulletin d'inscription signé, chaque exposant recevra une facture détaillée, ainsi qu'un dossier technique, reprenant les différentes modalités d'installation (horaires, lieu de livraison …).

Date :
Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
Cachet de la société :

BULLETIN D'INSCRIPTION STAND PACKAGE
28ème Salon de l'Analyse Technique -ET- du TRADING

Vendredi 12 mars 2027 – NewCap Event
3, quai de Grenelle - 75015 Paris
> Attention Tarif : +20% après le 12 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité …)

LA SOCIETE : .....
ADRESSE : .....
TELEPHONE : .....
NOM DU RESPONSABLE : .....
E-MAIL : .....

Libellé	PACKAGE « Stand clé en main » tout compris +20% après le 12 fév.	TOTAL HT €	TOTAL TTC € (TVA 20%)
• **Stand (2x3) = 6m²** • **Mobilier** • **Electricité + Internet** • **1 heure conférence** • **1er Débat** (Bonus Package)	• 6m² (panneaux, moquette, spots, enseigne) • 1 Bq Hôtesse + 2 tabourets + 1 table + 3 chaises • 2 Kw + 1 Mbps minimum • Salle 4 : en 50 places • *"Stratégies globales"* >*Offert si signé avant 15 janv*	Forfait package **9.315,00 € ht**	Forfait package **11.178,00 € ttc**
➢ **Option superficie**	• _____ **m² supplémentaire(s) x 1.005 € ht/m²**		
➢ **Bonus pour stand +9m²**	• 2ème Débat **OFFERT** "*…Sujet Cryptos à définir…*"		
Total à régler sans remise	Option à cocher (si choisie) ☐	**€ ht**	**€ ttc**
Remise possible - 5% => Si Règlement total avant 30 novembre		€ ht	€ ttc
Total à régler avec remise	Option à cocher (si choisie) ☐	**€ ht**	**€ ttc**

CONDITIONS GENERALES

A) Le présent bulletin d'inscription renvoyé et signé, constitue un bon de commande, et engage l'exposant de manière ferme et définitive à participer au Salon, selon la superficie ou le produit pour lequel il s'est engagé.

B) Pour valider l'inscription, ce bulletin doit ensuite être suivi d'un règlement minimum égal à 50% de la facture TTC de l'exposant. En cas de désistement de sa part notifié expressément par lettre recommandée et au plus tard deux mois avant la manifestation, l'exposant s'engage à dédommager les organisateurs en leur versant 60% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de deux mois, la société exposante est tenue de verser 80% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de 15 jours, la société exposante est tenue de verser 100% du montant T.T.C. de sa facture.

C) Si l'organisateur souhaite mettre fin au contrat et / ou annuler la manifestation, il peut le faire en donnant un préavis écrit de 14 jours à l'exposant. Lors de cette résiliation, toute partie de la contrepartie déjà payée par l'Exposant lui sera remboursée dans les 3 jours ouvrables. En cas de Force Majeure, l'organisateur peut au choix : Rembourser les montants déjà réglés ou Reporter l'évènement.

D) Sauf accord spécifique et remise, le solde doit être impérativement réglé 1 mois avant le début du salon, faute de quoi les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation, sans vous restituer les arrhes versées.

E) Les stands ou produits souscrits sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement ou produit avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 2.000 euros ht pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservée le stand en son nom et place.

F) L'exposant est autorisé à utiliser toutes les publications des médias et / ou tout autre matériel, y compris les images de l'événement concernant sa propre société ou ses propres activités sur le salon, via tout moyen de communication, y compris son site Web et ses plates-formes sociales, sans l'accord de l'organisateur et sans frais supplémentaires, à la condition toutefois de bien préciser à chaque fois le copyright sur 2 ans minimum de l'agence IAT, le nom, le lieu et la date de l'évènement d'où sont tirés ces matériels.

G) Dès réception du bulletin d'inscription signé, chaque exposant recevra une facture détaillée, ainsi qu'un dossier technique, reprenant les différentes modalités d'installation (horaires, lieu de livraison …).

Date :
Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
Cachet de la société :

BULLETIN D'INSCRIPTION STAND Mini -ou- Point Infos
28ème Salon de l'Analyse Technique -ET- du TRADING

Vendredi 12 mars 2027 – NewCap Event
3, quai de Grenelle - 75015 Paris
> Attention Tarif : +20% après le 12 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité …)

LA SOCIETE : .....
ADRESSE : .....
TELEPHONE : .....
NOM DU RESPONSABLE : .....
E-MAIL : .....

N° Stand souhaité (voir plan site web)	**Surface en m² cochez l'option choisie**	**Description – Détails**	**TOTAL € HT +20% après le 12 fév.**	**TOTAL € TTC** (TVA 20%)
N° ___ **1.50 m²**	**1.50 x 1.00** ☐	Cloisons blanches + 1 spot + Moquette bleue + 1 mange debout+ 1 tabouret haut + Electricité 1Kw + Internet 1 Mbps	**2.391,00 € ht**	**2.869,20 € ttc**
N° ___ **3.00 m²**	**1.50 x 2.00** ☐	Cloisons blanches + 2 spots + Moquette bleue + 1 table rectangulaire + 2 chaises + Electricité 1Kw + Internet 1 Mbps	**4.300,00 € ht**	**5.160,00 € ttc**
➢ **A partir de 3.00 m² : Option par m² supplémentaire x 1.005€ ht/m²**			**€ ht**	**€ ttc**
Total à régler sans remise	Option à cocher (si choisie) ☐		**€ ht**	**€ ttc**
Remise possible - 5% => Si Règlement total avant 30 novembre			€ ht	€ ttc
Total à régler avec remise	Option à cocher (si choisie) ☐		**€ ht**	**€ ttc**

CONDITIONS GENERALES

A) Le présent bulletin d'inscription renvoyé et signé, constitue un bon de commande, et engage l'exposant de manière ferme et définitive à participer au Salon, selon la superficie ou le produit pour lequel il s'est engagé.

B) Pour valider l'inscription, ce bulletin doit ensuite être suivi d'un règlement minimum égal à 50% de la facture TTC de l'exposant. En cas de désistement de sa part notifié expressément par lettre recommandée et au plus tard deux mois avant la manifestation, l'exposant s'engage à dédommager les organisateurs en leur versant 60% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de deux mois, la société exposante est tenue de verser 80% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de 15 jours, la société exposante est tenue de verser 100% du montant T.T.C. de sa facture.

C) Si l'organisateur souhaite mettre fin au contrat et / ou annuler la manifestation, il peut le faire en donnant un préavis écrit de 14 jours à l'exposant. Lors de cette résiliation, toute partie de la contrepartie déjà payée par l'Exposant lui sera remboursée dans les 3 jours ouvrables. En cas de Force Majeure, l'organisateur peut au choix : Rembourser les montants déjà réglés ou Reporter l'évènement.

D) Sauf accord spécifique et remise, le solde doit être impérativement réglé 1 mois avant le début du salon, faute de quoi les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation, sans vous restituer les arrhes versées.

E) Les stands ou produits souscrits sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement ou produit avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 2.000 euros ht pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservée le stand en son nom et place.

F) L'exposant est autorisé à utiliser toutes les publications des médias et / ou tout autre matériel, y compris les images de l'événement concernant sa propre société ou ses propres activités sur le salon, via tout moyen de communication, y compris son site Web et ses plates-formes sociales, sans l'accord de l'organisateur et sans frais supplémentaires, à la condition toutefois de bien préciser à chaque fois le copyright sur 2 ans minimum de l'agence IAT, le nom, le lieu et la date de l'évènement d'où sont tirés ces matériels.

G) Dès réception du bulletin d'inscription signé, chaque exposant recevra une facture détaillée, ainsi qu'un dossier technique, reprenant les différentes modalités d'installation (horaires, lieu de livraison …).

Date :
Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
Cachet de la société :

BULLETIN D'INSCRIPTION CONFERENCES
28ème Salon de l'Analyse Technique -ET- du TRADING

Vendredi 12 mars 2027 – NewCap Event
3, quai de Grenelle - 75015 Paris
> Attention Tarif : +20% après le 12 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement
à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité …)

LA SOCIETE : ……
ADRESSE : ……
TELEPHONE : ……
NOM DU RESPONSABLE : ……
E-MAIL : ……

TARIFS LOCATION (+20% après le 12 février) :
Sont compris : Matériels vidéo/sono & Techniciens, ainsi que l'Insertion dans le programme de conférences

- **Salle 1 – Seine** (300 places) : **5 017 € ht** / l'heure
- **Salle 2 – Eiffel** (130 places) : **3 584 € ht** / l'heure
- **Salle 3 – Grenelle "A"** (70 places) : **2 250 € ht** / l'heure
- **Salle 4 – Grenelle "B"** (50 places) : **1 610 € ht** / l'heure
- **Salle 3 ou 4 - en Exclusivité Jour** (70 à 50 places) : **Tarif = (Salle 3 ou 4) x 6.5** (en conférences **only**)
- **Formule *Labos ou Académies* *** (70 à 50 places) : **10 033 € ht/** 4 x1h + 2 e-mailings+ fichier participants
- **Débat** (organisé par l'agence IAT) (300 places) : **2 152 € ht** / l'heure
- **Interviews – Espace interviews** (35 places) : **1 131 € ht** /30 minutes

ESPACES	Horaires	Montant HT +20% après le 12 fév.	Montant TTC (TVA 20%)
⇒ **Salle 1 - Seine** (300 places)			
⇒ **Salle 2 - Eiffel** (130 places)			
⇒ **Salle 3 - Grenelle "A"** (70 places)			
⇒ **Salle 4 - Grenelle "B"** (50 places)			
⇒ **Formule *Labos**** *(4 conférences) ou* **Salle en Exclusivité**		*Plus d'infos : Nous consulter*	
⇒ **Débat** – organisation par IAT *"Stratégies"*			
⇒ **Interviews** (30 minutes)			
TOTAL			

Sous réserve d'obtenir l'accord du comité d'organisation, conformément aux conditions requises.

- **Veuillez également noter la présence obligatoire de votre conférencier 1 heure avant le début de sa conférence**, afin de pouvoir régler avec lui, l'ensemble des détails techniques, faute de quoi, vous ne pourriez vous prévaloir d'un défaut d'organisation.
- **Si vous désirez une configuration particulière**, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre demande, au moins 12 jours avant l'ouverture du salon, afin d'être en mesure de pouvoir répondre à votre attente.

- Thème ou sujet (descriptif) :……
- Intervenant :……

Date :
Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
Cachet de la société :

* ***Formule Labos, Club ou Académies*** (sur demande) : Formule privative, réservée à 1 seul exposant (par espace dédié de 50 ou 70 pers.), et composée d'un enchainement de 4 ateliers de 60 min. chacun, sur un thème bien spécifique. Mise en avant marketing via 2 e-mailings (avec liens d'inscription), réseaux sociaux et programme visiteurs. Mise à disposition d'1 agent de sécurité et d'1 hôtesse pour l'accueil et la gestion des inscrits (listing en amont depuis votre site et directement sur le salon). **Remise du fichier des inscrits à l'issue**.

BULLETIN D'INSERTION PUBLICITAIRE – Catalogue Visiteurs (20.000 exemplaires)

28ème Salon de l'Analyse Technique -ET- du TRADING

Vendredi 12 mars 2027 – NewCap Event
3, quai de Grenelle - 75015 Paris
> Attention Tarif : +20% après le 12 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité …)

LA SOCIETE : ……
ADRESSE : ……
TELEPHONE : ……
TELECOPIE : ……
NOM DU RESPONSABLE : ……
E-MAIL : ……

CHOIX DE VOTRE INSERTION PUBLICITAIRE CATALOGUE VISITEURS (20 000 exemplaires distribués) +20% après le 12 fév.	Montant € HT
❑ 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 en **quatrième de couverture**	**2 980 € ht**
❑ 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 en **deuxième de couverture**	**2.490 € ht**
❑ 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 en **troisième de couverture**	**2.490 € ht**
❑ 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 **espace central** "Programme des conférences"	**2.159 € ht**
❑ 1/2 page quadrichromie L190XH138 **espace central** "Programme des conférences"	**1.277 € ht**
❑ 1/4 page quadrichromie L90XH134 (à côté plan stands et/ou liste exposants)	**1.098 € ht**
❑ LOGO de votre société visible sur le plan des stands Taille correspondant au Stand réservé sur plan	**678 € ht**

Modalités et spécificités techniques à fournir :
Le Graphisme (PAO et Créa) reste à la charge du client au format spécifié.
Remise des éléments par e-mail via un Fichier en PDF haute définition – **avec si possible 5 mm de fond perdu** au plus tard 1 mois environ avant l'ouverture de l'event, soit **avant le 12 février**.

Date :
Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
Cachet de la société :

BULLETIN D'INSCRIPTION AFFICHE
28ème Salon de l'Analyse Technique -ET- du TRADING

Vendredi 12 mars 2027 – NewCap Event
3, quai de Grenelle - 75015 Paris
> Attention Tarif : +20% après le 12 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité …)

LA SOCIETE : ……
ADRESSE : ……
TELEPHONE : ……
NOM DU RESPONSABLE : ……
E-MAIL : ……

AFFICHE Emplacement : Nous consulter ou directement sur le plan	**Dimensions** **(2 options)**	**Tarif unitaire** -5% avant le 30 nov. +20% après le 12 fév.	**TOTAL HT €**	**TOTAL TTC €** (TVA 20%)
• Emplacement : " ---- " • Impression JET-TEX • Installation + Structure	• En 1 x (6.00m x 2.40m) • En 2 x (3.00m x 2.40m) pour une superficie totale minimum de **14,40 m²**	4.369,00 ht	_____ **HT**	_____ **TTC**

Attention : Graphisme (PAO et Créa) non inclus ici. Ces derniers restent à la charge du client au format spécifié avec **50 mm de fond perdu.** Si vous le souhaitez, la créa peut faire l'objet d'une demande et fact. indépendante. **Délai** : Remise des éléments graphiques par e-mail, en PDF Haute Déf. **1 mois avant le début de l'évènement**.

CONDITIONS GENERALES

A) Le présent bulletin d'inscription renvoyé et signé, constitue un bon de commande, et engage l'exposant de manière ferme et définitive à participer au Salon, selon la superficie ou le produit pour lequel il s'est engagé.

B) Pour valider l'inscription, ce bulletin doit ensuite être suivi d'un règlement minimum égal à 50% de la facture TTC de l'exposant. En cas de désistement de sa part notifié expressément par lettre recommandée et au plus tard deux mois avant la manifestation, l'exposant s'engage à dédommager les organisateurs en leur versant 60% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de deux mois, la société exposante est tenue de verser 80% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de 15 jours, la société exposante est tenue de verser 100% du montant T.T.C. de sa facture.

C) Si l'organisateur souhaite mettre fin au contrat et / ou annuler la manifestation, il peut le faire en donnant un préavis écrit de 14 jours à l'exposant. Lors de cette résiliation, toute partie de la contrepartie déjà payée par l'Exposant lui sera remboursée dans les 3 jours ouvrables. En cas de Force Majeure, l'organisateur peut au choix : Rembourser les montants déjà réglés ou Reporter l'évènement.

D) Sauf accord spécifique et remise, le solde doit être impérativement réglé 1 mois avant le début du salon, faute de quoi les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation, sans vous restituer les arrhes versées.

E) Les stands ou produits souscrits sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement ou produit avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 2.000 euros ht pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservée le stand en son nom et place.

F) L'exposant est autorisé à utiliser toutes les publications des médias et / ou tout autre matériel, y compris les images de l'événement concernant sa propre société ou ses propres activités sur le salon, via tout moyen de communication, y compris son site Web et ses plates-formes sociales, sans l'accord de l'organisateur et sans frais supplémentaires, à la condition toutefois de bien préciser à chaque fois le copyright sur 2 ans minimum de l'agence IAT, le nom, le lieu et la date de l'évènement d'où sont tirés ces matériels.

G) Dès réception du bulletin d'inscription signé, chaque exposant recevra une facture détaillée, ainsi qu'un dossier technique, reprenant les différentes modalités d'installation (horaires, lieu de livraison …).

Date :
Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
Cachet de la société :

BULLETIN AUTRES VECTEURS DE COMMUNICATION
28ème Salon de l'Analyse Technique -ET- du TRADING

Vendredi 12 mars 2027 – NewCap Event
3, quai de Grenelle - 75015 Paris
> Attention Tarif : +20% après le 12 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement
à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité …)

LA SOCIETE : ……
ADRESSE : ……
TELEPHONE : ……
NOM DU RESPONSABLE : ……
E-MAIL : ……

A. DIFFUSION DOCUMENTS, FLYERS, SACS, GOODIES, OBJETS PUB (+20% après le 12 fév.)

➢ **Distribution de vos documents dans les allées du salon : durant 6 heures** (vendredi)

2 de nos hôtesses circulent (Sauf Entrée et Guichet enregistrement) dans les **allées du salon**, **sorties des conférences**, **dans la file d'attente à l'extérieur du Salon dès 8h00,** afin d'y distribuer vos documents. Les hôtesses sont fournies par l'agence IAT et habillées distinctement (plusieurs couleurs au choix) avec un badge au nom de l'Exposant (Badge fourni par l'exposant).

TARIF DISTRIBUTION ALLEES du SALON (Entrée incluse)	HT	TTC
Distribution de vos Flyers et/ou Goodies (Hôtesses incluses)	2.436,00 €	

➢ **Distribution Goodies à l'Entrée et Accueil du salon à la totalité des visiteurs, ainsi que sur les Espaces du Salon** :

- **Avantage 1** - Les Goodies Officiels sont utilisés par toute l'organisation, hôtesses, sécu et offerts aux conférenciers
- **Avantage 2** - Les Goodies Officiels portent le Logo, Slogan, Adresse et Infos divers de l'exposant

TARIF DISTRIBUTION GOODIES GUICHET D'ACCUEIL	HT	TTC
SACS Officiels + Logo (fournis par le client)	4.872,00 €	
STYLOS Officiels + Logo (fournis par le client)	1.783,00 €	
BLOCS-NOTES + Logo (fournis par le client)	1.783,00 €	

B. EMPLACEMENTS pour KAKEMONOS et BANNIERES (+20% après le 12 fév.)

➢ **Mise en avant de vos Kakémonos au sein du salon : Différents emplacements stratégiques**

TARIF KAKEMONO dimensions : 80cm x 2m	HT	TTC
TARIF 1 KAKEMONO	1.162,00 €	
TARIF 2 KAKEMONOS	1.918,50 €	
AFFICHAGE DIVERS : Tarif au m² (nous consulter)	576,00 €	

C. E-MAILING intégré à notre Newsletter "Salon" (+20% après le 12 fév.)

➢ **Insertion encart 650 x 225 pixels dans Newsletter Salon adressée à nos +60 000 contacts**

TARIF DISTRIBUTION - UTILISATION	HT	TTC
1 passage	3 080.00 €	
3 passages (réduction -20%)	7 392.00 €	

D. EVENEMENT AU BAR DU SALON – ANNONCES/PRESENTATIONS PUB (+20% après le 12 fév.)

➢ **Mise à disposition du BAR – Rafraichissements offerts au public + Annonce dans Catalogue :**

TARIF	HT	TTC
Durée 30 min. (hors coûts des rafraichissements)	1 288.00 €	

BON DE COMMANDE	€ HT	€ TTC
TOTAL COMMANDE		

Date :
Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
Cachet de la société :